Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500010-20260330-2026414-DE

MAIRIE D'ACIGNÉ *(Ille-et-Vilaine)*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Acigné s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier DEHAESE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis de manière dématérialisée aux conseillers municipaux le vingt-quatre mars deux mille vingt-six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le vingt-quatre mars deux mille vingt-six.

Etaient présents : M. Olivier DEHAESE, Maire, Mme Anne-Hélène TUAL, M. Yves-Alain GUIVARCH, Mme Aurélie CHATELLIER, M. Guillaume BOUÉ, Mme Marie BACHY, M. Jean-Jacques MARTINEZ, Mme Caroline HANS, M. Jean-Michel HAUTBOIS, adjoints, M. Jean-Yves DE BUCK, M. Fabrice AUTRIQUE, Mme Murielle COLLEN, Mme Marie-Noëlle FAULON, Mme Carine KULIK, Mme Émilie JARDÉ, M. Christophe COUTURIER, M. Fabrice LOUVEAU, M. Jordan LE ROUX, Mme Tifenn BOUVET, Mme Myriam DESHOUILLERES, Mme Élise LEQUEUX, Mme Anaïs BOURGEOIS, M. Olivier CLOUTEAU, M. Gauthier PILLON, M. Fabien BRUNET, M. Nicolas HUMBERT, M. Julien METAYER, Mme Aésa DORGE, conseillers municipaux.

Absente : Mme Claire JUBAULT, conseillère municipale.

M. Yves-Alain GUIVARCH a été nommé secrétaire.

A ce jour, 29 conseillers sont en exercice.

N° 2026.4.14 - ADMINISTRATION GENERALE - Élection des représentants de la Ville d'Acigné au sein des associations ou organismes communaux ou intercommunaux

Monsieur Dehaese, Maire, propose au conseil municipal de procéder à la désignation des représentants de la Ville d'Acigné au sein des associations ou organismes communaux ou intercommunaux où elle doit être représentée.

Aucune disposition législative ou réglementaire n'imposant le scrutin secret, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de faire application de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est constaté qu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des organismes extérieurs conformément au tableau ci-dessous. Les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500010-20260330-2026414-DE

Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR)	Une représentante : **Caroline Hans**
Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)	Une représentante : **Anne-Hélène Tual**
ALLI'ÂGES	Une représentante titulaire : **Carine Kulik** Une représentante suppléante : **Tifenn Bouvet**
Association Musicale de Haute Vilaine (AMHV)	2 représentants : **Guillaume Boué** **Jean-Michel Hautbois**
OGEC (Réunion traitant des budgets relatifs aux classes de l'Ecole Privée sous contrat association)	1 représentant titulaire : **Olivier Dehaese** Une représentante suppléante : **Marie Bachy**
Association SEICA MARE	2 représentant(e)s : **Guillaume Boué** **Elise Lequeux**
Comité de Jumelage Acigné – Wachtendonk	2 représentant(e)s : **Guillaume Boué** **Aésa Dorge**
Association « Le Sentier des Mots »	2 représentant(e)s : **Guillaume Boué** **Claire Jubault**
Conseil de l'école élémentaire publique du Chevré	Une représentante : **Myriam Deshouilleres** en plus du Maire, membre de droit
Conseil de l'école maternelle publique du Chat Perché	1 représentant : **Fabrice Louveau** en plus du Maire, membre de droit.
Association ADOM+	Une représentante : **Murielle Collen**
Epicerie sociale	2 représentants : **Christophe Couturier** **Jordan Le Roux**
Comité National d'Action Sociale (pour le personnel des CT)	1 représentant : **Olivier Dehaese**
Parc éolien « Les ailes du Chevré »	1 représentant : **Olivier Dehaese**
Terre de source	1 représentant titulaire : **Jordan Le Roux** Une représentante suppléante : **Aurélie Chatellier**
Association Part'EnR35	Une représentante : **Anne-Hélène Tual**
Soleil sur Vilaine	Une représentante : **Anne-Hélène Tual**

Pour copie certifiée conforme au registre
ACIGNE, le 31 mars 2026

Olivier DEHAESE
Maire d'Acigné

MAIRIE D'ACIGNÉ (Ille-et-Vilaine)

Yves-Alain GUIVARCH
Adjoint, secrétaire de séance

MAIRIE D'ACIGNÉ (Ille-et-Vilaine)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir de www.telerecours.fr. à compter de sa notification, de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat. Les recours gracieux prolongent les délais de recours contentieux